

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 926 du 15 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1712201S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2627 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (NOR : INTJ1630404S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juin 2017:

**Delahaye** Franck

NIGEND : 136487

NLS : 5324137

**Saby** Éric

NIGEND : 70834

NLS : 5293878

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 mai 2017.

*Le colonel, commandant  
la gendarmerie de l'armement,*  
D. RÉMOND